Retour d'expérience

Enquêtes auprès des productrices de karité

jeudi 1er janvier 2015

Sommaire de cet article

- Au niveau de la cellule familiale (articulation tâches domestiques et tâches économiques)
- Au niveau du groupement (production et commercialisation du savon)
- Au niveau de la communauté villageoise (développement social, reconnaissance)
- Les constats réalisés

Le GRET a mené deux enquêtes auprès de 30 femmes de trois des cinq groupements de productrices de karité partenaires, les questionnant sur les trois sphères suivantes :

Au niveau de la cellule familiale (articulation tâches domestiques et tâches économiques)

– La place occupée par les tâches domestiques dans les activités quotidiennes des femmes en saison sèche et hivernale
– Le temps consacré par les femmes à la production et à la commercialisation du beurre et du savon

Au niveau du groupement (production et commercialisation du savon)

– Les conditions de production et de commercialisation du savon
– Le renforcement des capacités techniques, économiques et sociales des femmes
– La contribution des femmes aux dépenses familiales grâce aux revenus du savon et/ou le financement d'autres activités génératrices de revenus

Au niveau de la communauté villageoise (développement social, reconnaissance)

– Les bénéfices sociaux engrangés par les femmes par rapport aux autres femmes du village
– Les gains en termes d'image, de respectabilité des femmes productrices de savon.

Les constats réalisés :

– Calendrier journalier très chargé : en saison sèche, les femmes doivent accomplir les tâches ménagères (nettoyer la cour, préparer le repas, faire la lessive, s'occuper des enfants, abreuver les animaux du mari, etc.) et s'occuper des activités productives (produire le beurre, fabriquer le savon, mener d'autres AGR). En raison de ces multiples occupations, la production régulière du savon est difficile.
– Problème de mobilité : le manque de moyens de locomotion rend irrégulier l'approvisionnement en matières premières (huile de coco, soude caustique).

– Accès généralement admis aux amandes de karité, mais pas de contrôle de la ressource arbre à karité
– Persistance de préjugés sur le produit savon de lessive qualifié de « savon des femmes », « savon local »
– Dévalorisation par les commerçants qui proposent un prix non rémunérateur, contrairement au savon industriel
– Faible capacité de mobilisation financière pour la constitution des stocks de matières premières pendant les périodes favorables.

→ ***Ces constats ont conduit à enclencher une série d'actions***, comme le recrutement et la formation de personnes-ressources genre au sein des communautés rurales, la conduite d'un plaidoyer sur les contraintes de genre dans l'activité de savonnerie, la mise en place de cadres de concertation avec les hommes de la communauté villageoise (maris et commerçants) afin de stimuler leur soutien à l'activité des femmes, des actions de communication telles que des kermesses villageoises pour revaloriser les produits des femmes, le soutien à leur participation à des foires commerciales sous-régionales…

Copyright © Site de l'Association Adéquations - https://www.adequations.org/spip.php?article2382